GK

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

DECRET N°2014-<u>591</u>/PRES/PM/MESS/
MFPTSS/MEF portant création d'emplois
à l'Université de Ouagadougou.

NHCME NI 100449

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU la constitution;

VU le décret n°2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier Ministre;

VU le décret n°2013-002 /PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du Gouvernement;

- VU la loi n°025-2010 /AN du 18 mai 2010 portant régime juridique applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso;
- VU le décret n°2000-558 /PRES/PM/MESSRS/MEF du 12 décembre 2000 portant érection de l'Université de Ouagadougou en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT);
- VU le décret n°2000-559 /RES/PM/MESSRS/MEF du 12 décembre 2000 portant approbation des statuts de l'Université de Ouagadougou;
- VU le décret n°2011-033 /PRES/PM/MESS/MRSI/MEF/MS du 07 février 2011 portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs et réglementation des fonctions d'assistant, d'enseignant à temps plein, d'attaché de recherche et d'ingénieur de recherche;
- Sur rapport du Ministre des Enseignements Secondaire et Supérieur ;
- Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 09 avril 2014;

DECRETE

Article 1: Il est créé à l'Université de Ouagadougou, au titre de l'année 2013 et pour le compte des inscrits sur les listes d'aptitude de la 35^e session des comités consultatifs interafricains du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), quarante-trois (43) emplois de l'enseignement supérieur répartis ainsi qu'il suit :

- 1. Six (6) emplois de professeur titulaire et de professeur hospitalouniversitaire titulaire répartis comme suit :
 - Deux (2) emplois de professeur titulaire à l'Unité de formation et de recherche en sciences exactes et appliquées (UFR/SEA) répartis comme suit :
 - un emploi en physique : électronique : instrumentation et mesure ;
 - un emploi en physique : électrotechnique.
 - Trois (3) emplois de professeur hospitalo-universitaire titulaire à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la santé (UFR/SDS) répartis comme suit :
 - un emploi en biochimie;
 - un emploi en radiologie, radiodiagnostic et imagerie médicale ;
 - un emploi en pharmacie galénique et industrielle/biopharmacie.
 - Un (1) emploi de professeur titulaire en histoire du christianisme à l'Unité de formation et de recherche en sciences humaines (UFR/SH).
- 2. Dix-sept (17) emplois de maître de conférences répartis comme suit :
 - Un (1) emploi de maître de conférences en géographie à l'Unité de formation et de recherche en sciences humaines (UFR/SH);
 - Deux (2) emplois de maître de conférences à l'Unité de formation et de recherche en lettres, arts et communication (UFR/LAC) répartis comme suit :
 - un emploi en études anglophones;
 - un emploi en linguistique textuelle ethnolinguistique.
 - Cinq (5) emplois de maître de conférences à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la vie et de la terre (UFR/SVT) répartis comme suit :
 - un emploi en physiologie de la reproduction ;
 - un emploi en biochimie-microbiologie;
 - un emploi en biochimie et chimie des substances naturelles ;
 - un emploi en technologie alimentaire;
 - un emploi en biologie et écologie végétales.

- Neuf (9) emplois de maître de conférences à l'Unité de formation et de recherche en sciences exactes et appliquées (UFR/SEA) répartis comme suit :
 - un emploi en physique : transferts thermiques et sciences des matériaux ;
 - un emploi en physique : énergétique ;
 - un emploi en physique appliquée : énergétique combustion ;
 - un emploi en physique : semi-conducteurs, énergie photovoltaïque ;
 - un emploi en mathématiques;
 - un emploi en mathématiques : algèbre ;
 - un emploi en mathématiques appliquées : contrôle optimal ;
 - un emploi en mathématiques : analyse numérique ;
 - un emploi en chimie de l'environnement.
- 3. Vingt (20) emplois de maître assistant et de maître assistant hospitalouniversitaire répartis comme suit :
 - Deux (2) emplois de maître assistant à l'Unité de formation et de recherche en sciences humaines (UFR/SH) répartis comme suit :
 - un emploi en sociologie;
 - un emploi en histoire et archéologie africaines.
 - Deux (2) emplois de maître assistant à l'Unité de formation et de recherche en lettres, arts et communication (UFR/LAC) répartis comme suit :
 - un emploi en communication;
 - un emploi en grammaire et stylistique française.
 - Quatre (4) emplois de maître assistant à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la vie et de la terre (UFR/SVT) répartis comme suit :
 - un emploi en biochimie;
 - un emploi en biologie moléculaire;
 - un emploi en géologie;
 - un emploi en biochimie-microbiologie.

- Trois (3) emplois de maître assistant à l'Unité de formation et de recherche en sciences exactes et appliquées (UFR/SEA) répartis comme suit :
 - un emploi en mathématiques : analyse numérique et calcul scientifique ;
 - un emploi en mathématiques et applications ;
 - un emploi en chimie organique : substances naturelles.
- Neuf (9) emplois de maître assistant hospitalo-universitaire à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la santé (UFR/SDS) répartis comme suit :
 - un emploi en néphrologie;
 - deux emplois en pédiatrie ;
 - un emploi en chirurgie pédiatrique ;
 - un emploi en dermatologie-vénérologie;
 - un emploi en médecine interne;
 - un emploi en chirurgie générale;
 - un emploi en pneumologie;
 - un emploi en orthopédie-traumatologie.

Article 2: Le Ministre des Enseignements Secondaire et Supérieur, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 10 juillet 2014

Blaise CON

Le Premier Ministre

Beyon Luc Adolphe TIAO

Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale

Vincent ZAKANE

Le Ministre des Enseignements Secondaire et Supérieur

Moussa OUATTARA

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

fin ham m'